

**Procès verbal - Compte rendu sommaire  
Conseil Communautaire du 2 mars 2022**

**Date de séance** 2 mars 2022  
**Date convocation** 24 février 2022  
**Lieu conseil** Hotel de Ville de Verdun et Visio  
**Séance publique** non  
**Diffusion dématérialisée** oui  
**Présidence** Samuel HAZARD Président  
**Début de la séance** 20h03  
**Fin de la séance** 21h50

		Présent Physique	Excusé	Mandataire	Observation
HAZARD	Samuel	x			pouvoir de JP Laparra
ANTION	Claude	x			
MUNERELLE	Régine	x			
DIDRY	Julien	x			
THOMAS	Jean-François	x			
THIL	Marie-Claude	x			
DEHAND	Philippe	x			
GERARD BARGE	Christine	x			
CORTIAL	Patrick	x			
VELAIN	Jean-Christophe	x			
GRIGGIO	Antoni	x			
COLAUTTI	Philippe				
SCHWEITZER	Karen	x			
FALQUE	Armand	x			
MOREL	Jean-Pierre	x			pouvoir de B.Lavina
GOEURIOT	Bernard				
LORANS	Patrick	x			
BROCARD	Régis	x			
CHAZAL	Raphaël	x			
LIBERT	Jean-Pierre	x			
GERVAISE	Gérard	x			
SAINT-VANNE	Charles				
LONG	François-Xavier				
MICHELET	Maurice				
LAPARRA	Jean-Pierre		X	Jean-Pierre	pouvoir à S.Hazard
STCHERBININE	Gérard	x			
COLLIGNON	Maryvonne	x			
PONCELET	Michel	x			
ADDENET	Jean-Marie	x			
JACQUINOT	Pierre	x			
VERNEL	Jean	x			
PELISSIER	Catherine	x			
PROT	Christine	x			
MAGISSON	Patrick	x			
LEFRAND	Pascal				
JACQUINET-DEBEAUMOREL	Sandrine	x			
BOURDIN-WATRIN	Sylvie	x			
HENRY	Philippe	x			
BATTOU	Pascale	x			
WEISSE	Fabrice	x			
ROUARD	Guillaume	x			
CASAGRANDE	Emmanuelle	x			
MOUNZER	Diana	x			
LAVINA	Bruno		x	JP Morel	
DE PALMA-ANCEL	Angéline	x			départ après 45 min de présence
BEAUMET	Fabrice	x			
SANTUS	Angélique	x			
HIRAT	Mickaël	x			
AMBROSIO	Samuel	x			
GHEWY	Jennifer				
RICHARD	Julia	x			
BROCHET	Quentin	x			
ANRIFIDINE	Nasra				
DURET	Jean-Luc	x			
WEISS	Pierre	x			
HUSSON	Jean-Louis				

**Quorum** oui

**Secrétaire de séance nommé** Karen Schweitzer

**Auxiliaire au secrétaire de séance** Freddy KESSEL Directeur Général des services

Objet	Rapporteur	Vote	Le Conseil communautaire
Procès-Verbal séance du 7 décembre 2021	S. Hazard	unanimité	PREND ACTE du PV du 7 décembre 2021
Compte rendu décision du Bureau du 23 février 2022	S. Hazard	unanimité	PREND ACTE des décisions du Bureau
Protocole d'accord avec la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée pour la gestion de la Zone des Souhesmes	S. Hazard	unanimité	AUTORISE : - la signature du projet de protocole joint à la présente délibération. - l'annulation du titre de recette n° 11 187 de 998 615,29 euros émis le 10/10/2019 - la reprise de provision pour neutraliser l'impact budgétaire - l'encaissement des remboursements prévus dans le protocole d'accord - l'encaissement de la somme de 303 752 euros par la Ville de Verdun au titre de la fiscalité non reversée aux communes de 2010 à 2015.
Signature du contrat de prestation avec le LISEC de Lorraine dans le cadre du PIA	K. Schweitzer	unanimité	AUTORISE Monsieur le Président à signer avec le LISEC de Lorraine le contrat de prestation de service allant du 01 janvier 2022 au 30 juin 2022
Transfert de "Verdun Joystick Players" de la Ville de Verdun à la Communauté d'agglomération du Grand Verdun et coordination de l'événement par l'Encre, la médiathèque du Grand Verdun	A. Griggio	unanimité	AUTORISE le transfert de la manifestation Verdun Joystick Players de la Ville de Verdun à la Communauté d'agglomération du Grand Verdun et sa coordination par l'équipe de l'Encre, la médiathèque du Grand Verdun
Plan de financement Verdun Joystick Players 2022	A. Griggio	unanimité	AUTORISE Monsieur le Président à solliciter des aides financières au Département de la Meuse à hauteur de 5 000 € et à la CAF à hauteur de 15 000€ et à signer tous les documents relatifs à ces opérations
Mise en place du régime d'Autorisation Préalable de Mise en Location APLM dit « permis de louer »	C. Antion	Abstention de P. Henry 44 pour	- ACTE l'institution du permis de louer via le régime d'autorisation préalable de mise en location - APPROUVE les modalités de mises en oeuvres telles que définies ci-dessus - VALIDE le périmètre d'institution identifié en annexe - AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces s'y rapportant
Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique	J. Didry	unanimité	APPROUVE le PTRTE, - AUTORISE Monsieur le Président à signer le PTRTE et tous documents qui s'y rattachent
Cession parcelles ZAC de Verdun sud - Tarif et TVA	P. Cortial	unanimité	ACTE l'application de la TVA sur la cession des parcelles plateformées de la ZAC de Verdun sud avec un prix de cession de 50 € HT soit 60 € TTC ACTE la non application de la TVA sur la cession des parcelles non plateformées de la ZAC de Verdun sud avec un prix de cession de 35 € net, sans application de la TVA
Cession parcelle AC 158 Charny Sur Meuse - Zac des Marronniers - Abrogation délibération DGV2020_0067 et nouvel acquéreur	P. Cortial	unanimité	ABROGE la délibération n°DGV2020_0067 du 14 octobre 2020 AUTORISE la cession de la parcelle AC 158 située à Charny sur Meuse d'une contenance de 2 291 m <sup>2</sup> à Madame Manon Boursaux et Monsieur Anthony Rocque pour un montant de 25 201 € TTC (soit environ 21 000 € HT) AUTORISE Monsieur le Président à signer la totalité des actes liés à cette vente (compromis éventuel, acte de vente...) auprès de l'office de la Paix ou de tout autre notaire désigné
Acquisition de mobiliers de bar pour le marché couvert	P. Cortial	unanimité	ACCEPTE l'offre de vente du mobilier de bar au marché couvert pour un montant de 2600€
Subventions versées par la CAGV dans le cadre du Régime d'aides directes aux entreprises commerciales et artisanales de l'Agglomération du Grand Verdun	P. Cortial	unanimité	AUTORISE le versement aux entreprises des subventions au titre du Règlement des aides directes aux activités commerciales et artisanales pour les PME et TPE du territoire telles que détaillées dans le tableau ci-dessus
Remboursement à la Commune de MONTZEVILLE d'une dépense de voirie	A. Falque	P. Magisson ne prend pas part au vote, 44 pour	AUTORISE le remboursement de la facture ATL n°562/10/2021 du 15/10/21 pour un montant de 1 260.00 € à la commune de Montzéville.
Retrait de la délibération relative au temps de travail dans la fonction publique - retour aux 1607 heures annuelles DGV2021_0116	S. Hazard	unanimité	RETIRE la délibération DGV2021_0116 de l'ordonnancement juridique notamment sur la validation de la conclusion d'un accord collectif organisant une compensation de cette mesure. - SUPPRIME des jours de congés dépourvus de base réglementaire, à savoir les jours d'ancienneté, les jours de retraite et les ponts ; - VALIDE l'absence de toute autre modification de l'organisation du temps de travail dans la collectivité (37 heures hebdomadaire avec attribution de RTT ; une semaine de travail établie sur 4,5 jours (du lundi matin au vendredi midi) pour l'ensemble des services, à l'exception de ceux pour lesquels des horaires et jours spécifiques d'activité ont été définis après passage en comité technique (accueil/standard, cabinet, état-civil et cimetière, police municipale musée, théâtre, photographe, bibliothèque/discothèque, aquadrome, scolaire et périscolaire, espace des cordeliers, entretien des locaux, installations sportives, voirie)).
Indemnisation Télétravail	S. Hazard	unanimité	FIXE les nouvelles modalités
Majoration de la rémunération des heures complémentaires	S. Hazard	unanimité	INSTAURE taux de majoration des heures complémentaires de 10 % pour chacune des heures complémentaires accomplies dans la limite du dixième des heures hebdomadaires de service afférentes à l'emploi à temps non complet et de 25 % pour les heures suivantes, conformément au décret n°2020-592 du 15 mai 2020
Autorisation de lancement et de signature d'un assistant à Maîtrise d'Ouvrage pour la mise en place du mode gestion (DSP ou régie) pour les services « Assainissement » et « Alimentation en Eau Potable »	JF. Thomas	unanimité	AUTORISE Monsieur le Président à lancer et à signer le marché d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage relatif à la mise en place du mode gestion (DSP ou régie) pour les services « Assainissement » et « Alimentation en Eau Potable », ainsi que toutes pièces utiles à la réalisation de cette décision
Adoption du règlement intérieur de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission de Délégation de Service Public	JF. Thomas	unanimité	ADOpte le règlement intérieur de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission de Délégation de Service Public
Mise en place d'un système de vidéo-protection - Extension - Tranche 2022 - Approbation du projet et du plan de financement prévisionnel	S. Hazard	unanimité	APPROUVE le projet d'extension du système de vidéo-protection (Tranche 2022), APPROUVE le coût prévisionnel de l'opération à la somme de 500 000,00 €HT soit 600 000,00 €TTC, APPROUVE le plan de financement prévisionnel de ce projet, AUTORISE M. le Président à déposer les autorisations administratives et solliciter toutes les aides financières possibles, AUTORISE M. le Président à lancer et signer des contrats de commande publique se rapportant à ce projet. AUTORISE M. le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération
A.M.O. Réalisation d'une étude pour la reconstruction de sites utilisés actuellement pour la pratique tennistique - Programme 07 119 01	JP Morel	unanimité	ACTE la réalisation de la présente étude et le lancement du marché afférent, AUTORISE Monsieur le Président à solliciter les financements les plus larges possibles pour mener à bien cette opération, AUTORISE la signature du marché avec le titulaire retenu ainsi que tous documents s'y rapportant
Avenant n°1 au marché de travaux relatif au parvis de la Citadelle souterraine avec les sociétés Colas et Paysage 55 - marché n° C17582901 et C17582902	J. Didry	unanimité	AUTORISE la signature de l'avenant n°1 avec la société Colas pour un montant de 35 322,81 € HT et la signature de l'avenant n°1 avec l'entreprise Paysage 55 pour un montant de 39 722,30 € HT
Avenant n°3 - Marché de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation de l'Hôtel des sociétés en Médiathèque - C185801	A. Griggio	unanimité	AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant 3 au marché de maîtrise d'oeuvre relatif à la réhabilitation de l'hôtel des sociétés en médiathèque
Avenant n°2 - Marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'une crèche	S. Hazard	unanimité	AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant 2 au marché de maîtrise d'oeuvre relatif à la construction d'une crèche dans les conditions fixés ci dessus

Objet	Rapporteur	Vote	Le Conseil communautaire
Avenant n°1 à la convention multipartenariale pour la mise en oeuvre et l'exploitation du système d'information multimodale (SIM) Grand Est	J.F. Thomas	unanimité	- ACTE l'avenant n°1 de la convention multipartenariale pour la mise en oeuvre et l'exploitation du Système d'Information Multimodale Grand Est avec l'ensemble des Autorités Organisatrices signataires, - AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 à la convention multipartenariale ainsi que tous documents utiles à cette décision.
Participation de la CAGV à l'organisation du « DÉFI J'Y VAIS ! » - Édition 2022	P. Dehand	unanimité	DÉCIDE d'attribuer et de verser la quote-part de participation de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun au Défi, d'un montant de 1 500 €, à Vélo et Mobilités Actives Grand Est, structure porteuse de l'événement accueillant une chargée de mission pour l'organisation du Défi ; APPROUVE le projet de convention de partenariat du « DÉFI J'Y VAIS ! » avec Vélo et Mobilités Actives Grand Est pour l'édition 2022 jointe en annexe ; AUTORISE Monsieur le Président, à signer ladite convention et tous les documents afférents à ce dossier.
Tarification et modalités de mise à disposition de broyeurs de végétaux auprès des usagers	P. Dehand	unanimité	PREND acte du modèle de convention FIXE les tarifs d'utilisation du service de broyage de déchets verts tels qu'énoncés
TARIFS VERDUN AQUADROME ET SES MODALITES	Morel	unanimité	ADOpte à partir du 17 janvier 2022, la proratisation du tarif annuel de l'Ecole de Natation pour les enfants inscrits sur la liste d'attentes en septembre 2021 : - 59,00€ pour les enfants de la C.A.G.V. - 79,00€ pour les enfants hors C.A.G.V. DECIDE le principe de proratisation pour les tarifs prévus annuellement en cas de situations exceptionnelles comme mentionné ci-dessus, ADOpte la grille tarifaire selon les tableaux mentionnés ci-dessus. Cette délibération annule et remplace la délibération du conseil communautaire du 26 août 2020
Convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun et la Société philomathique de Verdun pour la publication d'un ouvrage commun	A. Griggio	unanimité	AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de partenariat avec la Société philomathique de Verdun, à constituer le groupement de commande, à solliciter une aide financière au taux le plus élevé possible et à signer tous les documents relatifs à ces opérations
Versement de la subvention 2021 pour la Mission Locale du Nord Meusien	S. Hazard	<b>R. Munerelle et C. Prot ne prennent pas au vote 41 pour</b>	AUTORISE Monsieur le Président à valider le versement de la subvention 2021 de la Mission Locale du Nord Meusien. M. le Président certifie sous sa responsabilité que la présente délibération a fait l'objet des formalités de publicité et de transmission prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales. DELIBERE en séance les jour, mois et an susdits
Versement de la subvention PRE 2021	K. Schweitzer	unanimité	AUTORISE le versement de la subvention 2021 de la dotation politique de la ville sur les lignes du Programme de Réussite Educative